



Wallonie

Commune de **LIMBOURG**

## URBANISME

### AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

(1) Le collège communal fait savoir qu'il est saisi ~~que le fonctionnaire délégué est saisi que le Gouvernement est saisi~~ d'une demande de :

~~permis d'urbanisation modification de permis d'urbanisation - permis d'urbanisme - permis d'urbanisme de constructions groupées - certificat d'urbanisme n°2~~

(1) Les demandeurs sont Monsieur Benjamin SCHILS et Madame Céline SOUPART demeurant à Rue de l'Eglise 16, 4834 Goé - ~~dont les bureaux se trouvent à ;~~

Le terrain concerné est situé à **4834 GOE, Rue de Hèvremont** – parcelles cadastrées **3 B 195R et 195S ;**

(2) Le projet consiste en la transformation d'une habitation unifamiliale et présente les caractéristiques suivantes :

**- Le projet n'est pas conforme aux prescriptions urbanistiques du G.C.U. ;**

1. Recul latéral < 4 m (1,2 m)
2. VS en toiture plate > 20 m<sup>2</sup> (67 m<sup>2</sup>)
3. Briques de terre cuite ton gris clair
4. Modification de relief du sol à moins d'1 m de la limite latérale
5. Baies horizontales
6. Menuiseries ton gris foncé + bardage entre baies

**- Le dossier fait l'objet d'une enquête conjointe pour la modification de tracé de voirie**

(1) L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article - D.IV.40 - R.IV.40-1 – D.IV.40-1 - ~~D.VIII.13~~ - du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante :

**ADMINISTRATION COMMUNALE DE LIMBOURG, Avenue Victor David n° 15 à 4830 LIMBOURG,**  
uniquement sur rendez-vous - (3) les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 00 ou l'après-  
midi,

**L'enquête publique est ouverte le 18/12/2023 et clôturée le 29/01/2024 ;**

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal,

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : **A.C. de LIMBOURG (voir adresse ci-dessus) ;**

- par télécopie au numéro : **087/76.45.30**

- (6) par courrier électronique aux adresses suivantes : **sandrine.close@ville-limbourg.be**

**urbanisme@ville-limbourg.be**

- remises à (5) **Mme CLOSE** dont le bureau se trouve à l'A.C. de LIMBOURG ;

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention :

**Enquête publique + nom demandeur ;**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de (5) **Mme CLOSE (087/76.04.17)** ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : **A.C. Limbourg (voir adresse ci-dessus), le 29/01/2024 à 11h30**

(1) Le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme ~~le conseiller en environnement~~ - la personne chargé(e) de donner des explications sur le projet - est

(5) **Mme CLOSE (087/76.04.17)** dont le bureau se trouve **à l'A.C. de LIMBOURG ;**

---

(1) Biffer la ou les mentions inutiles.

(2) Décrire les caractéristiques principales du projet et préciser s'il s'écarte ou déroge à un plan, schéma ou guide ou à une carte d'affectation des sols.

(3) Heures d'ouverture des bureaux.

~~(4) Un jour par semaine jusqu'à 20 heures ou le samedi matin.~~

(5) Le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme, le conseiller en environnement, le collège communal ou l'agent communal désigné à cette fin.

(6) Non obligatoire.